



Authier-Nord, 10 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin
Syndicat des travailleurs et
Travailleuses des postes
377, rue Bank
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

Objet : Résolution 2014-10-17

Monsieur Lemelin,

Vous trouverez joint à cette lettre, une résolution adoptée par le conseil municipal concernant les compressions faites à Postes Canada. Nous savons que ce dossier vous tient à cœur et que vous faites des pieds et des mains afin d'aider vos travailleurs et travailleuses de la Poste.

On ne cesse de fermer des bureaux de poste publics, de réduire les heures d'ouverture, d'augmenter le prix des timbres. On supprime la livraison à domicile, ce qui est incompréhensible à nos yeux. Et on ne parle pas même pas des suppressions de postes. C'est tout à fait inacceptable! Soyez assurés de notre soutien dans vos démarches.

Nous espérons donc fortement qu'une entente puisse convenir à tous ces travailleurs et travailleuses de la Poste et à nous tous, gens touchés par le fait même, par ces compressions.

Recevez Monsieur Lemelin, nos salutations abitibiennes bien sincères.

Élise Gagnon
Élise Gagnon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

p.j : Résolution 2014-10-17

Province de Québec
Municipalité d'Authier-Nord
District d'Abitibi-Ouest

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Lors d'une séance ordinaire du conseil municipal d'Authier-Nord, tenue à la salle du conseil d'Authier-Nord, le mardi sept (7) octobre 2014, à dix-neuf heures trente, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Alain Gagnon, et à laquelle sont présents les conseillères et conseiller suivants:

Mesdames Cécile Hélie, Lorrie Gagnon, Andrée Labranche, Carolle Bédard, Noëlla Dubé .

Madame Élise Gagnon, directrice générale, secrétaire trésorière, assiste également à l'assemblée.

Résolution no : 2014-10-17

SAUVONS POSTES CANADA – NON AUX COMPRESSIONS

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture ;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue ;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans les collectivités partout au pays ;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé ;

Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Carolle Bédard et majoritairement résolu :

QUE la Municipalité d'Authier-Nord écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires ;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la Municipalité d'Authier-Nord demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.